

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

UFI: 1DT6-903E-800U-EKJN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

nettoyant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: TUNAP GmbH & Co. KG
Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
Lieu: D-82515 Wolfratshausen
Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0 Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40
E-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.com

Fournisseur

Société: TUNAP France SAS
Rue: 1, rue Guynemer
Lieu: F-67120 Altorf
Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94 Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58
E-mail: sdb@tunap.com
Internet: www.tunap.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Asp. Tox. 1; H304

Skin Irrit. 2; H315

Eye Irrit. 2; H319

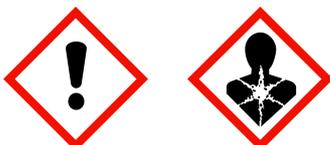
Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques

Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de, <2% aromates

Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315

Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 2 de 13

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants pertinents**

| N° CAS | Substance | Quantité |
|------------|---|-------------|
| | N° CE N° Index N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | |
| 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques | 25 - < 50 % |
| | 926-141-6 01-2119456620-43 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 EUH066 | |
| 64742-48-9 | Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de, <2% aromates | 25 - < 50 % |
| | 918-481-9 | |
| | Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304 | |
| 104-76-7 | 2-Ethylhexan-1-ol | 10 - < 20 % |
| | 203-234-3 01-2119487289-20 | |
| | Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H332 H315 H319 H335 | |
| 64742-54-7 | Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | 5 - < 10 % |
| | 265-157-1 01-2119484627-25 | |
| | Asp. Tox. 1; H304 | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|-----------|--|-------------|
| | | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | |
| 64742-47-8 | 926-141-6 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques | 25 - < 50 % |
| | | par inhalation: CL50 = >20 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 15000 mg/kg | |
| 64742-48-9 | 918-481-9 | Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de, <2% aromates | 25 - < 50 % |
| | | par inhalation: CL50 = > 4951 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg | |
| 104-76-7 | 203-234-3 | 2-Ethylhexan-1-ol | 10 - < 20 % |
| | | par inhalation: CL50 = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 3000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2047 mg/kg | |
| 64742-54-7 | 265-157-1 | Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | 5 - < 10 % |
| | | dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg | |

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 3 de 13

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatiguée,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 4 de 13

Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Pour la rétention**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conservé le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 5 de 13

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|-------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 104-76-7 | 2-Ethylhexan-1-ol | 1 | 5,4 | | VME (8 h) | |

Conseils supplémentaires

- a sans limitation
- b Fin de l'exposition voire fin du processus
- c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées
- d avant la couche suivante

sang (B)
Urine (U)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
EN 166

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm
EN ISO 374

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A
Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.
Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: Aérosol
Couleur: couleur d'ambre
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 150 °C
Inflammabilité: non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 6 de 13

| | |
|---------------------------------------|--|
| Limite inférieure d'explosivité: | 0,5 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | 12,7 vol. % |
| Point d'éclair: | 63 °C ISO 3679 |
| Température d'auto-inflammation: | non déterminé |
| Température de décomposition: | non déterminé |
| pH-Valeur (à 20 °C): | non déterminé DIN 19268 |
| Viscosité cinématique: (à 40 °C) | 12,96 mm ² /s DIN EN ISO 3104 |
| Hydrosolubilité: | La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau. |
| Solubilité dans d'autres solvants | non déterminé |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
| Pression de vapeur: | non déterminé |
| Densité (à 20 °C): | 0,874 g/cm ³ DIN 51757 |
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |
| Caractéristiques des particules: | non applicable |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécuritéViscosité dynamique: DIN 53019-1 |Durée d'écoulement:
(à 20 °C) DIN EN ISO 2431 |**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

10.6. Produits de décomposition dangereuxLa combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO₂, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 7 de 13

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 108,7 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 14,82 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|---|--------------------|--------|---------------------|--------------------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques | | | | |
| | orale | DL50 > 15000 mg/kg | Rat | Study report (1977) | OECD Guideline 423 |
| | cutanée | DL50 > 5000 mg/kg | Lapin | Study report (1993) | OECD Guideline 402 |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 >20 mg/l | Rat | | |
| 64742-48-9 | Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcane, iso-alcane, cycliques de, <2% aromates | | | | |
| | orale | DL50 > 5000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 > 3160 mg/kg | Lapin | | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 > 4951 mg/l | Rat | | |
| 104-76-7 | 2-Ethylhexan-1-ol | | | | |
| | orale | DL50 2047 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 > 3000 mg/kg | Rat | | |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 11 mg/l | Rat | | |
| | inhalation poussières/brouillard | ATE 1,5 mg/l | | | |
| 64742-54-7 | Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | | | | |
| | orale | DL50 >5000 mg/kg | Rat | | |
| | cutanée | DL50 >5000 mg/kg | Lapin | | |

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 8 de 13

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Référence à d'autres rubriques: 2.1, 4.2.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 9 de 13

| N° CAS | Substance | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
|------------|---|-------------------|-----------|--|-----------------------------------|---|
| 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 >1000 mg/l | 96 h | | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r > 1000 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | Study report (1994) | OECD Guideline 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >1000 mg/l | 48 h | | | |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC 0,173 mg/l | 28 d | Oncorhynchus mykiss | CONCAWE, Brussels, Belgium (2010) | The aquatic toxicity was estimated by a |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC 1,22 mg/l | 21 d | Daphnia magna | Company report (2010) | The aquatic toxicity was estimated by a |
| 64742-48-9 | Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de, <2% aromates | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 >1000 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r >1000 mg/l | 96 h | Pseudokirchneriella subcapitata | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >1000 mg/l | 48 h | Daphnia magna | | |
| 104-76-7 | 2-Ethylhexan-1-ol | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 17,1 mg/l | 96 h | Leuciscus idus (aunée dorée) | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r 11,5 mg/l | 72 h | Scenedesmus subspicatus | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 39 mg/l | 48 h | Daphnia magna | | |
| 64742-54-7 | Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 >1000 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r >1000 mg/l | 72 h | Scenedesmus subspicatus | | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 >1000 mg/l | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-------------------|---------|
| 104-76-7 | 2-Ethylhexan-1-ol | 2,9 |

FBC

| N° CAS | Substance | FBC | Espèce | Source |
|------------|---|-------|---------|----------------------|
| 64742-47-8 | Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% d'aromatiques | 144,3 | calculé | Other company data (|

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 10 de 13

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 11 de 13

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 28, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les
émissions industrielles:

Aucune information disponible.

Directive 2004/42/CE relative à COV
dans les vernis et peintures:

Aucune information disponible.

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des
jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 12 de 13

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,5,9,13,14.

Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Irrit: Irritation oculaire

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

Facteur M: Facteur de multiplication

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways

(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

DGR: Dangerous Goods Regulations

ICAO: International Civil Aviation Organization

TI: Technical Instructions

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

982 Injektor Reiniger OEM 950ml ALL

Date de révision: 29.04.2024

Code du produit: 1107661

Page 13 de 13

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|---------------------|-----------------------------|
| Asp. Tox. 1; H304 | Méthode de calcul |
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|---|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| EUH066 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)